

#28

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ACCÈS À L'EMPLOI : LES ATOUTS DES BIBLIOTHÈQUES

sous la direction de
georges perrin

découvrir un extrait

Pour consulter le sommaire : < www.enssib.fr/presses/ >

MODE D'EMPLOI

par Georges Perrin

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI : UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE

+++++

Les statistiques officielles¹ font état d'un taux de chômage de 10,2 % en France métropolitaine (soit 2,8 millions de personnes) au deuxième trimestre de l'année 2012. Ce taux s'entend au sens du Bureau international du travail (BIT)² qui définit le chômeur de la manière suivante : « toute personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus), qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine donnée, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ». Il n'est désormais plus nécessaire de démontrer l'ampleur d'un fléau social lourd de conséquences néfastes pour les personnes concernées comme pour la cohésion de notre société.

Mais cette question de l'emploi, et plus particulièrement de l'accès à l'emploi, pour les institutions, associations ou collectivités ayant la charge d'y apporter des solutions, se décompose en de multiples facettes. On peut résumer les propositions des différents acteurs en charge de cette question sous trois rubriques facilement lisibles : travailler, se former, entreprendre.

C'est sur fond de ce triptyque que se dessine la complexité de cette problématique. Et pour toute bibliothèque qui désire intervenir, grâce à ses collections ou ses services, dans le domaine de l'emploi, il n'est pas inutile d'évoquer l'ensemble des notions qui émaillent ce vaste et complexe paysage.

1. Insee : Informations rapides, n° 218 du 6 septembre 2012. [En ligne] < www.insee.fr > (consulté le 18 octobre 2012).

2. Pour les sigles et acronymes, se reporter à la liste en fin d'ouvrage.

TRAVAILLER : LA RECHERCHE D'EMPLOI

On doit ranger prioritairement sous cette rubrique tout ce qui concerne la recherche d'un premier emploi ou toute démarche de retour à l'emploi. Ceci recouvre l'ensemble des démarches afférentes : depuis l'inscription à Pôle emploi jusqu'à l'entretien d'embauche, en passant par l'information sur les offres d'emploi, le bilan de compétences et toutes les actions de préparation à la démarche ultime.

SE FORMER : L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La formation, initiale ou continue, constitue l'élément fondamental de l'insertion professionnelle proprement dite. Celle-ci concerne toutes les actions visant à orienter et à former le chercheur d'emploi pour consolider ou remettre à niveau ses compétences ou en acquérir de nouvelles. On connaît l'obligation faite à l'université d'aider l'étudiant à s'orienter, à tester la ou les formations qui lui semblent les plus adaptées à ses souhaits et à ses capacités. Cette aide au choix d'un métier ou d'un emploi le plus conforme aux capacités des personnes en quête d'un travail est également le fait des spécialistes de l'emploi.

Suite à l'aide que lui apporte l'université, l'étudiant entre de plain-pied en formation. Quant au chercheur d'emploi qui veut améliorer son niveau de compétences ou rejoindre un nouveau métier, il aura à chercher la formation la plus appropriée aux objectifs qu'il s'est fixés. Cette formation peut être dispensée dans le cadre d'un organisme spécialisé dans le domaine visé. Elle peut être acquise, grâce à un effort individuel, par le recours à des outils de formation à distance. C'est en effet ici qu'intervient l'auto-formation*³ qui constitue un atout incomparable des bibliothèques pour jouer un rôle actif dans le domaine de l'emploi.

L'insertion professionnelle concerne également toutes celles et ceux qui tiennent à améliorer leur situation professionnelle, qu'ils souhaitent délibérément changer de profession ou préparer des concours pour rejoindre la fonction publique ou y accéder à un grade supérieur.

3. Les termes suivis d'un astérisque (à leur première occurrence) sont définis dans le glossaire en fin d'ouvrage.

L'éventail de ces possibilités de valorisation personnelle est très large : de la lutte contre l'illettrisme* à la formation continue, en passant par les stages de remise à niveau ou d'adaptation *in situ*.

L'importance du rôle des bibliothèques apparaît ici avec évidence. Lieu de culture et de savoir, qu'elle soit universitaire ou publique, la bibliothèque, par ses collections et ses services, constitue une ressource essentielle de la formation tout au long de la vie*⁴, élément primordial de l'adaptation permanente au monde du travail.

ENTREPRENDRE

La création de son propre emploi ou de son entreprise constitue l'un des aspects non négligeables de la solution du problème de l'emploi. La création et la promotion du statut d'auto-entrepreneur*⁵ ont eu pour effet de multiplier les initiatives de créations d'entreprise. Ce mouvement a permis de répondre à de nombreux besoins actuels de notre société : aide à la personne, utilisation des nouvelles technologies, etc.

Les personnes qui aspirent à créer leur emploi, à créer ou reprendre une entreprise ont nécessairement besoin de développer leurs savoirs et leurs compétences dans les domaines du droit du travail, de l'entreprise et de l'économie. Même si ces connaissances peuvent être acquises par des formations idoines, force est de reconnaître que le recours à la richesse et à la variété de la documentation dans ces domaines peuvent être déterminants pour l'accompagnement du créateur d'entreprise et le succès de ses démarches. Là aussi l'utilité de la bibliothèque, de ses collections et des services qu'elle offre peut s'avérer déterminante.

LA BIBLIOTHÈQUE ÉLARGIT SON RÉSEAU DE RELATIONS

Les expériences relatées tout au long de ce volume le montrent bien : les partenariats qu'il est nécessaire de nouer pour faire de la bibliothèque un espace d'accueil propice à l'accès à l'emploi sont innombrables et d'une très grande variété. Qu'il s'agisse du milieu plus circonscrit de l'université,

4. Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.

5. Loi n° 2008-776 du 4 août 2008, de modernisation de l'économie.

ou de l'environnement plus large de la cité, les relations que les bibliothécaires sont amenés à nouer excèdent très largement celles qu'ils entretiennent habituellement dans le modèle « traditionnel ».

En effet, dans leurs statuts, leurs dimensions comme dans leurs objectifs, les partenaires concernés constituent un paysage riche et complexe : institutions publiques, qu'elles dépendent de l'État ou des collectivités territoriales, associations diverses, sociétés privées, banques, organismes de recrutement, etc. De très nombreux « métiers » sont partie prenante du succès d'un objectif commun : l'insertion professionnelle et l'emploi. On voit par là les exigences nouvelles pour les responsables de ces dossiers dans les bibliothèques et l'évolution de leur rôle d'« entremetteurs » : ils doivent l'être non seulement vis-à-vis de leurs usagers, mais aussi en direction de ces partenaires auxquels ils ne sauraient se substituer pour exercer des compétences qui ne sont pas les leurs. Ils sont avant tout les gestionnaires de collections, d'espaces d'accueil et d'outils appropriés à la formation individuelle, tous moyens indispensables au cheminement des personnes qui souhaitent accéder à l'emploi, améliorer leur situation ou créer leur entreprise. Ce sont ces atouts qu'ils doivent prioritairement apporter à l'œuvre commune de promotion de l'emploi.

Ce type nouveau de relations insère la bibliothèque au sein d'un collectif dont la politique se détermine hors de ses murs, tout en restant cohérente avec sa vocation sociale et les orientations dictées par sa tutelle.

Partenaires extérieurs et nouveaux, participation à des manifestations hors les murs pour l'aide à l'emploi, accueil de nouveaux usagers jusqu'ici étrangers aux bibliothèques, car motivés par des besoins qui ne se limitent pas à l'enrichissement culturel personnel, tout indique que cette ouverture à la problématique de l'emploi entraîne les bibliothèques à s'extérioriser sous un nouveau jour.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

+++++

Les différentes parties de cet ouvrage tentent de décrire, sous des angles différents, les principaux ingrédients nécessaires au succès de la création au sein d'une bibliothèque, d'un service dédié à l'emploi. Elles s'efforcent d'inventorier les atouts mis en œuvre, mais aussi les difficultés rencontrées

et les risques encourus. Elles montrent enfin la grande variété des situations et des solutions mises en œuvre en fonction de la diversité des statuts, des tutelles, des intentions et des dimensions de chaque bibliothèque. La première partie s'attache à décrire, à travers quelques expériences, les conditions initiales de la création d'un service d'aide à l'emploi, les différentes étapes, les obstacles rencontrés, les ajustements qui ont été nécessaires au fil du temps pour asseoir et développer le service. Cette partie évoque les dimensions positives du partenariat ainsi que les hésitations et les difficultés qu'il suscite parfois. Elle présente et détaille l'activité d'un partenaire spécialiste de l'emploi en liaison avec une grande bibliothèque municipale. Elle illustre la variété des rôles des bibliothèques universitaires (BU) dans la politique d'orientation et de l'insertion professionnelle. En bref, initier, construire, conventionner et pratiquer, telle est ici la description des étapes de mise en œuvre d'un nouveau service dédié à l'emploi dans les bibliothèques. Les traits communs comme la variété des réponses apportées et des évolutions en cours y apparaissent de façon évidente.

Dans la deuxième partie, c'est la diversité des types de bibliothèques dotées d'un secteur et d'actions dédiés à l'emploi qui est montrée : de la bibliothèque d'une commune de 600 habitants au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (Prisme) de la Bibliothèque nationale de France (BnF), de la bibliothèque de lecture publique à la bibliothèque d'information et de recherche. Cette partie traite également du « dynamisme partenarial » d'une bibliothèque municipale qui est devenue le point focal d'une manifestation pour l'emploi.

Enfin, l'ultime partie de l'ouvrage insiste sur la constitution, la gestion et l'utilisation des collections spécialisées sur le thème l'emploi. Elle évoque, bien évidemment, les services mis en œuvre à partir de la richesse de ces collections, et l'usage qui en est fait. Sous cet angle particulier, la diversité des expériences présentées manifeste la graduation des réponses apportées, de la simple offre de collections à la qualité des services déclinés à partir de celles-ci.

Quelles que soient les parties de l'ouvrage, dans la mesure où les témoignages présentés sont d'une grande variété, il sera aisé, pour le lecteur attentif, de dégager les points communs à toutes ces expériences, mais aussi

de constater qu'il n'y a pas, à proprement parler, de recette unique pour créer un service dédié à l'emploi. Chaque bibliothèque y répond à la mesure des critères et des circonstances locales, en fonction de la demande des tutelles, de la qualité des partenariats noués, et de la réaction des usagers. C'est à travers la conjonction de ces conditions et de la variété des situations locales qui font la richesse du réseau de nos bibliothèques, qu'il faut apprécier l'intérêt de cet ouvrage.